

Direction de la Communication

## Arrêté N° 19 - 12 19

fixant le tarif pour la vente de boissons  
lors des salons, manifestations  
départementales

### LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA LOZÈRE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

VU la loi n°82 -213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 3211-1, L 3211-2, L 3221-10-1 et R 33321 ;

VU la délibération du Conseil Départemental n° CD8\_ 15\_1001 en date du 2 avril 2015 constatant l'élection de Madame Sophie PANTEL en qualité de Présidente du Conseil départemental ;

VU la délibération n° CD 15\_1004 du 2 avril 2015 portant délégation du Conseil départemental à la Présidente du Conseil départemental ;

VU la création de la régie de recettes auprès de la Direction de la Communication du Conseil départemental de la Lozère destinée à encaisser les produits de la vente de boissons pendant les salons et manifestations départementales de promotion de la Lozère.

## ARRÊTE

### ARTICLE 1

Fixe comme suit, les tarifs des boissons qui seront vendues pendant les salons et manifestations départementales de promotion de la Lozère

- Verre de sirops : 1,50 € TTC
- Verre de jus de fruits : 2,00 € TTC
- Verre de limonade : 2,50 € TTC
- Verre de thé glacé : 1,50 € TTC
- Bière 33 cl : 3,00 € TTC
- Verre de vin blanc / vin rouge / vin rosé : 2,00 € TTC

## **ARTICLE 2**

Ces tarifs sont fixés à compter du 20 février 2019 et restent valables jusqu'à nouvel arrêté modificatif.

## **ARTICLE 3**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

## **ARTICLE 4**

Le Directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du département et dont copie sera adressée au Payeur départemental.

Mende, le

19 FEV. 2019

La Présidente du Conseil Départemental,  
Sophie PANTEL



*[Handwritten signature]*